

# SEHV



## **Autorité concédante**

Le SEHV négocie et contrôle le cahier des charges de concession et, il est propriétaire des réseaux publics de distribution d'énergie électrique.

## **Compétence gaz**

Ses compétences sont statutaires, et dispose actuellement d'aucunes missions.

## **Électrification**

Le syndicat est maître d'ouvrage et maître d'œuvre des extensions, renforcements et effacements des réseaux électriques en zone rurale et écarts des communes urbaines.

Ses compétences sont statutaires pour les effacements en zone urbaine.

## **Éclairage Public**

Il dispose d'une délégation de maîtrise d'ouvrage en entretien et travaux neufs des communes adhérentes.

Les statuts du Syndicat Énergie Haute-Vienne (SEHV) fixent à un délégué titulaire et à un délégué suppléant les représentants de la commune à son secteur territorial d'Énergie Sud-Est.

Liens utiles

<http://www.sehv.fr/>